



# Charte de Projet

*Cette Charte a été adoptée le 14 janvier 2018 en séance plénière. Elle remplace la précédente.*

Nous choisissons de créer un vivre ensemble harmonieux et écologique, ouvert sur l'extérieur.

La présente Charte précise les valeurs de base sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord et auxquelles chacun·e s'engage. Elle est opposable à tout membre du groupe dont le comportement ne serait pas adéquat, tout en étant susceptible de connaître des aménagements nécessaires, en fonction de l'évolution du groupe.

Ces valeurs de base sont :

- Vivre et construire un mode de vie qui fasse sens pour chacun·e, en participant avec les autres à la transition citoyenne.
- Reconnaître que j'ai besoin de l'autre pour progresser. Apprendre et grandir ensemble.
- Rencontrer ma solitude et ma singularité sans être isolé·e. En les connaissant, je peux (mieux) accueillir celles de l'autre.
- Vivre dans et avec le cœur. Etre dans la joie, la fête, la vie, la créativité.

Elles se déclinent concrètement, dans trois domaines : notre vivre ensemble, notre vivre écologique, notre vivre en lien avec l'extérieur.

## notre vivre ensemble

Notre vivre ensemble passe par la confiance, la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, l'expression des choix individuels libres, une solidarité sans frontière et la mutualisation d'activités diverses, dans la convivialité.

La vie privée, l'espace et l'identité de chacun·e sont respectés.

L'entraide favorise la coopération, l'échange de savoir, le travail entre membres, mais aussi une vie plus légère et joyeuse.

Vivre ensemble en harmonie nécessite quelques règles simples et des moyens de communication permettant l'expression de chacun·e. Une charte relationnelle spécifique précise ces aspects.

## notre vivre écologique

Limiter notre empreinte écologique, collective et individuelle. Cette participation à la transition écologique implique un certain nombre de pratiques :

- La pratique de la sobriété, faire plus avec moins.
- La pratique raisonnée d'activités et de consommation (énergie, eau, tris sélectifs, covoiturage, partage de matériels, ...).
- La conception initiale de l'aménagement, comme son évolution, vont dans le sens de l'écologie environnementale ainsi que du bien-être et du bien-vivre, chez soi et ensemble.

## notre vivre en lien avec l'extérieur

Créer une dynamique avec l'extérieur et soutenir des initiatives locales. Nos espaces collectifs pourront être ouverts à des actions municipales ou associatives, si ces initiatives sont sous-tendues par les valeurs de la présente charte.

Une attention particulière est portée à la qualité des relations avec nos proches voisins. Participer, dans la mesure de nos moyens, au développement local. En particulier, en considérant les offres de produits et de services de l'environnement proche.

Contribuer à la mutualisation des expériences similaires et participer à des réseaux d'habitats participatifs, d'Oasis (par exemple Colibris), de coopératives d'habitants, d'éco-villages, de citoyen·nes du monde.